

# Retour des retraités en ville : Mythe ou réalité ? Étude des migrations des 50-69 ans à Bruxelles

JEAN-PAUL SANDERSON<sup>1</sup>

## Résumé

Partant du constat que l'hypothèse d'un retour des retraités en ville est régulièrement évoquée dans le discours politique, cet article se propose d'interroger le contenu de cette hypothèse en revenant sur la définition du «retour» et, ensuite, de la tester à partir de l'exemple de la Région de Bruxelles-capitale. Il en ressort un double niveau de définition à la fois macro et micro impliquant une lecture différente du phénomène. Au niveau macro, si on observe une augmentation de l'immigration des 50-69 ans en ville, le solde migratoire pour ce groupe d'âge demeure négatif, traduisant une certaine difficulté du monde urbain à conserver ses résidents âgés. Au niveau micro, on observe un retour en ville de personnes qui y ont vécu une partie de leur enfance, de la même manière qu'on observe ce phénomène pour des communes rurales.

## Mots-clés

Ville, Bruxelles, migration de retraite, réurbanisation.

## Abstract

Noting that the assumption of a return of retired city is regularly mentioned in political discourse, this article seeks to examine the contents of this hypothesis by returning to the definition of «return». Then, this hypothesis is tested from the example of Brussels-capital. It shows two levels of definition of both macro and micro involving a different interpretation of the phenomenon. At the macro level, if an increasing immigration of 50-69 years in the city is observed, the migration balance for this age group remains negative, reflecting the difficulties of the urban world to retain its older residents. At the micro level, there is a return to the city of people who have lived part of their childhood in the city.

## Key words

City, Bruxelles, retirement migration, reurbanisation.

---

1. Jean-Paul Sanderson est logisticien de recherche au Centre de recherche en démographie de l'Université catholique de Louvain (financement FNRS).

## Introduction

Depuis plusieurs années, on entend régulièrement évoquée, par les médias et les décideurs du monde politique, l'hypothèse d'un retour en ville. Cette notion se retrouve notamment dans le Schéma de Développement Régional de la Wallonie (SDER) ainsi que dans la Déclaration de politique régionale du Gouvernement wallon (DPR) qui insistent sur la nécessité de «Densifier les noyaux urbains» au nom du «principe d'utilisation rationnelle des territoires et des ressources» (SDER, 2013, p. 7). Du point de vue des 60 ans et plus, cette notion est développée implicitement au travers du concept de «villes amies des aînés». L'objectif est de favoriser les mesures permettant aux aînés de mieux vivre dans les villes (OMS, 2007). Derrière ces concepts, l'idée est de faire en sorte que les villes (re)deviennent attractives en particulier pour les aînés, arguant qu'en milieu urbain, ils pourraient bénéficier de davantage de services. Au-delà de la vision politique, les notions de retour en ville ou de migration de retour n'ont guère été traitées en Belgique, si on s'en rapporte à une recherche systématique sur des sites bibliographiques (Cairn, Erudit...). Les seules évocations de migration de retour concernent les immigrants étrangers qui au moment de la retraite envisagent et réalisent une migration de retour dans leur pays d'origine ainsi que les urbains partant s'installer à la campagne, dans leur commune d'origine (Grimmeau *et al.*, 2003 ; Thomassin, 2001).

Pour ce qui est des travaux réalisés à l'étranger, la littérature sur le retour en ville ou la reprise des villes est plus abondante. Examinant la situation de différents pays européens, Haase *et al.* (2010, p. 443) constatent : «After years of decline and population loss, European inner cities are increasingly regaining their residential attractiveness». Cette reprise de croissance des centres villes serait liée en partie, à la seconde transition démographique et au développement de certains types de ménages (notamment les isolés) mais surtout à l'immigration internationale (Bayona-i-Carrasco, 2014). Enfin, cette reprise dessine une nouvelle phase d'évolution du monde urbain : «Re-urbanisation is traditionally understood to be the fourth stage in classic formulation of the urban development cycle. This phase occurs after the periods of urbanization, suburbanization and counterurbanization and is defined by the increase in the population of urban cores» (Bayona-i-Carrasco, 2014, p. 71). Toutefois, si on se focalise sur les aînés, leurs parcours migratoires sont davantage envisagés au départ de la ville plutôt qu'orientés vers celle-ci (Bartiaux, Bonaguidi, 1993 ; Bonvalet, Ogg, 2009 ; Rérat *et al.*, 2008).

Ainsi, alors que la reprise des villes semble se dessiner partout en Europe depuis les années 1990 ou 2000 (selon les villes et les pays), la migration de retour vers le monde urbain se dessine davantage comme une volonté politique (Rérat, 2006). L'objectif de cet article est d'évaluer la réalité de ce postulat dans le cas des aînés à partir de l'exemple bruxellois. Pour ce faire, quatre questions seront traitées :

- Comment définir une migration de retour ? Le terme apparaît régulièrement dans la littérature sur les migrations de retraités, mais il est rarement défini. Or, l'absence de définition ouvre la porte à toutes les interprétations.
- Observe-t-on un phénomène de retour de retraités en ville ? Parlant de migrations de retour, la plupart des auteurs consultés (Bartiaux, Bonaguidi, 1993 ; Bonvalet, Ogg, 2009 ; Caradec, 2010 ; Grimmeau *et al.*, 2003) évoquent les migrations vers les communes rurales. Dès lors la question est de savoir si la migration de retour concerne bien les villes.
- Ce phénomène est-il récent ? Lorsqu'on évoque le retour vers la ville, on le présente comme un phénomène nouveau (Rérat *et al.*, 2008). Dans cette hypothèse, il faudrait observer une augmentation de la part des migrations de retour parmi les retraités choisissant de s'installer en ville.
- Quelles sont les caractéristiques de ces migrants de retour ? Pourquoi certains choisissent-ils de s'installer en ville tandis que d'autres, au contraire, les fuient ? Pour répondre à cette question, on examinera les caractéristiques de ces migrants de retour en les confrontant à celles des migrants quittant la ville.

### **Méthode, données et définitions**

Pour répondre à ces questions, plusieurs sources de données ont été utilisées :

- une base de données couplant l'enquête socio-économique (recensement) de 2001 et le Registre National (2001-2006), ce qui permet de suivre les parcours migratoires de 2001 à 2006. Le Registre National fournissant le lieu de résidence, année après année pour la période d'observation, on dispose de ce fait de la commune de résidence de chaque individu en 2001 et en 2006 ;

- le recensement de 1991 qui incluait une question sur la commune de résidence cinq ans auparavant ce qui permet d'étudier les migrants de 1986 à 1991 ;
- le recensement de la population de 1970 qui présente l'avantage de compter des questions permettant d'étudier le parcours résidentiel des individus au cours des années précédant le recensement :

«Habitez-vous, sans interruption, depuis votre naissance, dans la commune de votre résidence actuelle ?

Si non : 1) Depuis quelle année habitez-vous, sans interruption, depuis votre naissance, dans la commune de votre résidence actuelle ? ; 2) Dans quelle commune habitiez-vous immédiatement auparavant ?»

La combinaison de ces questions permet d'identifier les individus ayant changé de commune entre 1965 et 1970.

Le Registre National ainsi que les différents recensements utilisés contiennent une information sur le lieu de résidence de la mère au moment de la naissance de chaque individu considéré.

Dans ce travail, on a considéré comme migrants de retraite, les personnes âgées de 50 à 69 ans. Les travaux menés sur le sujet (Grimmeau *et al.*, 2003 ; Sanderson, 2013), ont clairement montré que certains anticipent leur retraite en migrant quelques années plus tôt tandis que d'autres postposent leur départ quelques années après leur sortie officielle du marché du travail. Les raisons de ce choix dépendent de différents facteurs comme le moment du départ des enfants (éventuels) du foyer parental, le moment du départ du marché du travail du conjoint (éventuel), l'état de santé de la personne... (Sanderson *et al.*, 2012). Dès lors, la littérature sur le sujet définit la migration de retraite comme une migration intervenant dans un intervalle d'âges autour de la retraite : entre 50 et 69 ans (Bracaval, 2009 ; Sanderson, Eggerickx, 2006), entre 55 et 69 ans (Guichard-Claudic, 2001 ; Grimmeau *et al.*, 2003) ou encore entre 55 et 74 ans (Bartiaux, Bonaguidi, 1993). Notre choix, 50-69 ans, se justifie pour deux raisons :

- d'une part, en Belgique, le 70ème anniversaire<sup>2</sup> semble introduire une rupture dans la mesure où les migrations au-delà de cet âge ne répondent plus au même schéma de répartition spatiale. En effet, celles-ci impliqueraient davantage une entrée en institution et seraient principalement motivées par des problèmes de santé (Bracaval, 2009). Les

---

2. Actuellement, il est difficile d'appréhender l'impact des mesures visant au report du départ de l'âge à la retraite. En Belgique, les seules mesures en vigueur ayant pu avoir un effet concernent les départs à la prépension, mais elles sont encore trop récentes pour qu'on puisse en apprécier les effets éventuels.

communes de destination seraient dès lors davantage choisies en fonction de l'offre en matière d'institutions ou du lieu de résidence des autres membres de la famille ;

- d'autre part, la retraite, en 2010, en Belgique, se prend en moyenne vers 58 ans (Sanderson *et al.*, 2012). Le choix de 50 ans comme borne inférieure permet d'inclure dans l'analyse les migrations effectuées quelques années avant cet âge moyen.

Pour définir la qualité de migrant, on a comparé la commune de résidence à deux dates sur un intervalle de 5 ans. Est considérée comme migrante toute personne qui au 1er janvier de l'année t+5 ne réside plus dans la même commune qu'au 1er janvier de l'année t. Ce choix conduit de facto à éliminer les migrations intra-communales qui concernent moins notre propos dans la mesure où l'hypothèse du retour vers la ville porte sur des personnes qui ne résident pas dans des communes urbaines. De même, on ne prend pas en considérations des individus effectuant des allers-retours au cours de la période d'observation.

La qualité de migrant définie, il convient de s'attarder sur le concept de retour vers la ville. En effet, celui-ci peut s'entendre de deux façons :

- à l'échelle macro, il signifierait un regain d'attractivité de la ville pour les retraités. Jusque récemment, les soldes migratoires internes au-delà de 55 ans sont défavorables aux grandes villes. Un retour vers la ville signifierait que ces soldes deviendraient positifs du fait d'une hausse de l'immigration des aînés en ville. Elle s'inscrirait comme une nouvelle destination dans le cycle des vies individuelles : arrivant à l'âge adulte, le jeune quitte le foyer parental pour s'installer en ville où il trouve davantage de logements locatifs, de possibilités d'emploi... ; lorsqu'il se met en ménage ou a un premier enfant, il choisit de quitter la ville pour s'installer en périphérie ; arrivé à l'âge de la retraite, alors qu'auparavant, ceux qui migraient, choisissaient de s'installer à la campagne au-delà des couronnes périphériques des grandes villes (Sanderson, Eggerickx, 2006), ils choisiraient désormais de s'installer en ville où ils trouveraient davantage de services ;
- à l'échelle micro ou individuelle, on peut reprendre la définition de Grimmeau *et al.* : «ces migrations de retraite étaient des migrations de retour, c'est-à-dire des migrations vers la commune ou la région de leur enfance de personnes l'ayant quittée, généralement pour migrer vers la ville au moment de l'émancipation» (Grimmeau *et al.*, 2003,

p. 268). La migration de retour<sup>3</sup> s'inscrit ici dans le cadre des migrations de retraite. Par ailleurs, dans les différents travaux abordant ce type de migrations dans le monde rural, une migration de retraite est assimilée à une migration de retour si elle s'effectue vers la commune d'origine ou une commune située à proximité. La mesure de la proximité est en soi assez complexe. Dans leur article, Grimmeau *et al.* (2003) formulent plusieurs propositions allant d'une distance de 10 km à 30 km autour de la commune, mais sans trancher ; Guichard-Claudic (2001) opte plutôt pour des communes contiguës. Dans cet article, dans la mesure où l'objectif est d'appréhender la part des retours dans un espace défini – l'espace urbain bruxellois – sont considérées uniquement les migrations vers l'une des 19 communes composant la Région.

Sur la base de la première échelle, un retour vers la ville impliquerait une hausse de l'immigration vers celle-ci et par extension des soldes positifs. La vérification serait assez simple, en soi, on devrait observer une hausse des taux d'immigration en ville autour de la retraite.

La deuxième définition a des implications totalement différentes. Sans nécessairement supposer une hausse des taux d'immigration vers la ville, elle porte sur la composition du groupe des immigrants : celui-ci serait composé en tout ou en partie de personnes ayant résidé en ville durant leur enfance et qui choisiraient d'y retourner au moment de la retraite.

### Synthèse de la littérature

La période de la retraite et de départ des enfants du foyer parental (qui, selon les cas, coïncident ou s'avoisinent) est souvent une période de remise en question et de choix (Sanderson *et al.*, 2012). Il faut désormais investir cette nouvelle période de la vie (Cribier, Kich, 1992) dans laquelle l'activité professionnelle et la présence d'enfants dans le logement, qui jusque-là régentaient la plupart des choix, n'exercent plus leur contrainte.

Cette bifurcation dans les parcours familiaux et professionnels peut affecter la trajectoire migratoire autour de la retraite et conduit certains à migrer vers d'autres communes (Sanderson, 2013 ; Bonvalet, Ogg, 2009).

---

3. Le terme «migration de retour» peut prêter à confusion dans la mesure où il semble suggérer une intention de retour. Travaillant à partir de données issues de recensements et du Registre National, on ne dispose pas d'information sur les motivations des migrants. Dès lors, ce terme désignera, ici, toute migration vers le lieu d'origine, quelle qu'en soit la motivation.

Ces migrations répondent à des motivations particulières et sont souvent orientées vers des destinations moins prisées par les autres groupes d'âges, notamment les espaces plus excentrés, moins bien desservis en termes de mobilité et dont l'environnement est un atout essentiel, que ce soit dans le même pays ou à l'étranger (Bracaval, 2009 ; Grimmeau *et al.*, 2003 ; Clary, 1991 ; Caradec, 2010 ; Südaş, Mutler, 2006).

Cette orientation est observée en Belgique dès les années 1970 (Damas, Van Houte-Minet, 1976) et a conduit certains à poser l'hypothèse de migrations de retour (André, 1982 ; Damas, Van Houte-Minet, 1976 ; Thomassin, 2001).

Cette hypothèse repose sur l'idée de migrations motivées par la volonté de retrouver un espace où on a vécu durant l'enfance (Grimmeau *et al.*, 2003). Selon Guichard-Claudic (2001, p. 144) :

«La région, la commune d'origine restent alors comme un point d'ancrage, vers lequel la famille revient périodiquement, le lieu de la continuité identitaire. La migration de retour permet dans ce cas de renouer avec des dimensions de son 'identité pour soi' qui ne sont que temporairement mises en sommeil, et qu'il s'agit de restaurer durablement».

La problématique de la migration de retour n'est pas propre aux migrations de retraite. Les travaux de Niedomyls et Amcoff sur la Suède (2011) et de Von Reichert (2001) sur le Montana mettent en évidence un phénomène affectant tous les âges de la vie adulte même si comme le souligne Jauhainen (2009, p. 27) : «Return migrants account for a higher proportion of total migrants among the elderly than among the non-elderly».

Dans leur étude sur la région milanaise, Bartiaux et Bonalguidi (1993) observe que 27 % des migrants quittant l'agglomération milanaise retournent dans leur province d'origine. En France, travaillant sur les migrations de citoyens au moment de la retraite, Caradec (2010) parle d'un retour dans la région d'origine. Définissant, pour la Belgique, la migration de retour comme une migration vers sa commune d'origine ou une commune à proximité de celle-ci, Grimmeau *et al.* (2003) arrivent à une proportion moyenne pour les 55-69 ans, en 1990-1991, de 24,3 % en retenant un rayon de 8 km autour de la commune et de 34,6 % en retenant un rayon de 24 km. Ces chiffres atteindraient respectivement 31,5 % et 54,5 % dans le cas des communes du littoral belge. Cela indiquerait selon les auteurs que : «les migrations de retours ne sont importantes qu'au littoral, contrairement à ce que la littérature attendait, et concernent surtout les 55-70 ans» (Grimmeau *et al.*, 2003, p. 269).

Ces migrations de retour sont clairement identifiées comme s'inscrivant dans un contexte particulier dans la mesure où les migrants de retour ont une expérience antérieure et, de facto, une certaine connaissance du lieu

de destination. Les explications avancées pour comprendre ce phénomène tournent autour de trois idées-clefs :

- une explication économique : «Return migrants are often discouraged migrants whose employment or income expectations did not materialize» (Kauhanen, Tervo, 2002, p. 201). La migration de retour s'inscrirait dans une volonté de repli vers des espaces déjà expérimentés en vue, le cas échéant, de repartir ensuite. Cette première explication cadre assez peu avec les migrations de retraite puisque ces dernières s'inscrivent dans un contexte de fin de carrière professionnelle ;
- une explication familiale : l'objectif serait de se rapprocher de sa famille (parents, fratrie) restée dans la commune ou la région d'origine (Guichar-Claudic, 2001) ;
- une explication liée au cycle de vie : «Other common theories are those based on the life course model. In the theories, life course changes such as marriage, divorce, widowing, or retiring push towards return migration. [...] the expectation of retirement acts as a catalyst to changes» (Jauhiainen, 2009, p. 27).

Les différences entre immigrants de retour et autres immigrants ne sont pas très nettes, ni en termes de caractéristiques individuelles, ni en termes de motivations. Comparant la situation des migrants de retour et des nouveaux migrants dans le Montana, Von Reichert (2001, pp. 456-457) constate :

«For education, the Montana Poll shows that returning migrants have somewhat lower education levels than new migrants. The differences, however, are not statistically significant at the probability level of 0.05. Results for income are similar as well: no statistically significant differences exist between incomes of returnees and newcomers to Montana».

Niedomyls et Amcoff (2011, p. 668), analysant les motivations, constatent que les différences, lorsqu'elles existent, ne sont pas très tranchées entre les deux groupes.

Toutefois, la plupart de ces travaux portent sur le monde rural et le monde urbain semble assez largement absent de cette réflexion. La migration de retour s'inscrit d'abord dans le cadre d'un retour vers la ruralité, vers la campagne (Thomsin, 2001). Pourtant, la grande ville, bien qu'elle présente des soldes migratoires négatifs, n'est pas pour autant sans attractivité (Vanhecke, Savenberg, 2002) ; elle présente des taux d'immigration des plus de 55 ans assez élevés (Sanderson, 2013).

Cette hypothèse s'inscrit dans le débat plus large sur la reprise ou la déprise des villes. Depuis les années 1970, voire plus tôt pour certaines agglomération urbaines, les villes vivent au rythme d'un processus de périurbanisation entraînant le départ d'une partie de leur population vers



leur périphérie (Wolff *et al.*, 2013). Depuis les années 1990-2000, on assiste selon certains auteurs à une reprise de la croissance des centres villes («Inner cities») (Bessy-Piétri, 2000 ; Bunting, 2004). Toutefois, Haase *et al.* précisent :

«We demonstrate that – in contrast to a prevailing tendency to understand re-urbanisation as an expression of a ‘back-to-the-city’ movement – it relates more deliberate choice of the inner city as a home in terms of housing preference rather than to the actual return of suburbanities to the city» (Haase *et al.*, 2010, p. 444).

Ainsi, cette reprise de la croissance urbaine n’impliquerait pas une inversion des flux au détriment des couronnes périurbaines.

Analysant le profil des acteurs de cette croissance, plusieurs auteurs dont Rérat (2012), Haase *et al.* (2010), Bayona-i-Carrasco (2014), montrent que celle-ci est essentiellement due à la migration internationale ainsi qu’aux transformations des ménages. Les types de ménages s’installant en ville sont principalement des isolés, des monoparentaux, soit des types de ménages étroitement liés à la seconde transition démographique. Ce constat ouvre la perspective d’une croissance renforcée des flux vers la ville pour autant que ces ménages continuent à voir leur poids relatif augmenter.

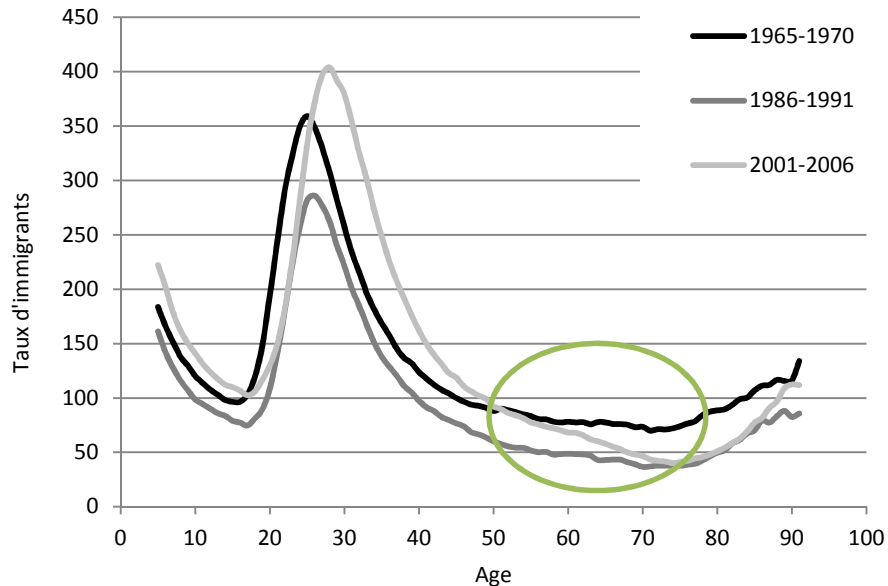
C’est dans ce contexte que, dans la suite de cet article, l’hypothèse d’un retour vers la ville des migrants âgés est testée.

### **Migrations de retraite : panorama de la situation actuelle**

Les migrations de retraites en Belgique ne concernent qu’une petite frange de la population. En effet, comme le montre la Figure 1, le taux d’immigrants par mobilité interne, entre 50 et 69 ans pour l’ensemble des communes belges est inférieur à 100 ‰. Comme le rappelle Bonvalet et Ogg (2009), la situation majoritaire pour les individus de ce groupe d’âge est d’être sédentaire<sup>4</sup> (*cf.* également Berger *et al.*, 2010). Les migrations de ce groupe d’âge apparaissent souvent comme déliées des contraintes qui pèsent notamment sur les migrations des actifs (Sanderson, Eggerickx, 2006). On observe alors un relâchement du frein de la distance par rapport aux pôles d’emploi.

---

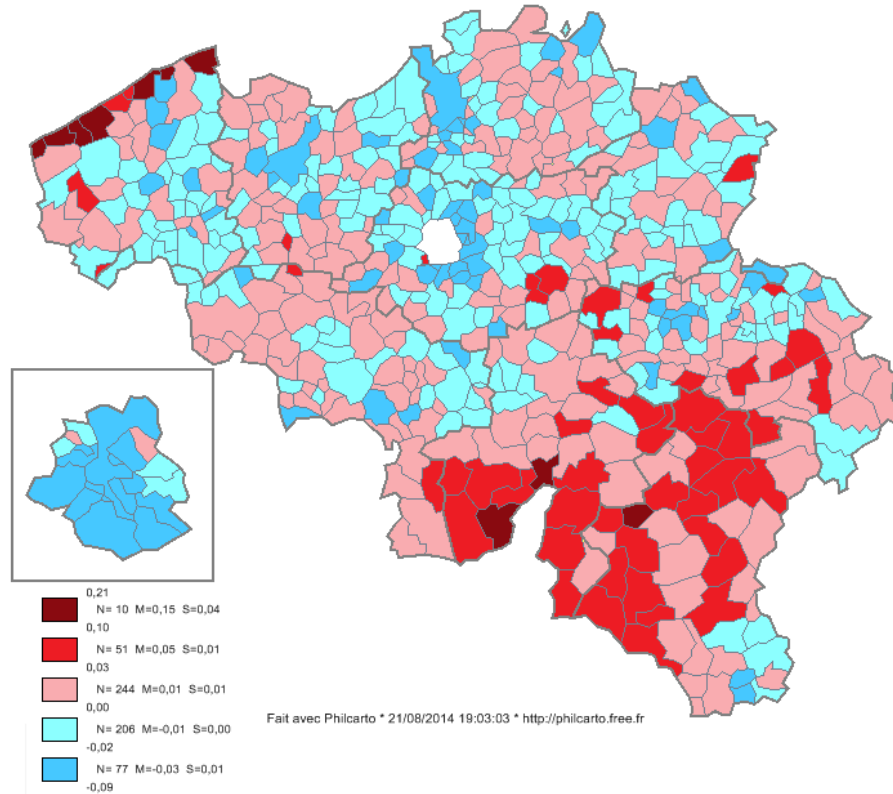
4. Le terme sédentaire désigne ici une personne n’effectuant pas de migration résidentielle entre 50 et 74 ans.

**FIGURE 1** Taux d'immigrants (en %) par mobilité interne<sup>5</sup> selon l'âge (1970, 1991 et 2006)

Source : Recensement de 1970 ; Recensement de 1991 et Registre National 2001-2006 ; calcul de l'auteur.

Ainsi, la carte des soldes migratoires des 50-69 ans (Figure 2) révèle une attractivité particulière des communes de la côte belge, des vallées de la Lesse et de la Semois ainsi que des vallées de l'Ourthe-Amblève, essentiellement des communes offrant un cadre de vie très agréable mais situées souvent à l'écart des grands axes routiers ou ferroviaires desservant les grandes villes. À contrario, ils semblent fuir ces mêmes grandes villes qui présentent, à l'instar de la région de Bruxelles-capitale, des soldes très négatifs.

5. Sur ce graphique est représenté le taux d'immigrants calculé en rapportant le nombre d'immigrants observés à la population en fin de période dans la commune d'accueil. Ce choix est contraint par les données disponibles en 1970. On possède alors, l'effectif de la population en 1970 au sein duquel on peut distinguer les migrants selon la date d'entrée dans la commune et les sédentaires. Par contre, on ne possède pas l'effectif de la population en 1965. De ce fait, on ne peut pas estimer le nombre de sortants au départ d'une commune ce qui aurait permis de calculer un taux d'émigrants et par différence un solde migratoire. Pour ce qui est de la définition de migrants, on a retenu les personnes résidant dans une commune belge en  $t$  et résidant dans une autre commune belge en  $t+5$ .

**FIGURE 2** Soldes des migrants internes âgés de 50 à 69 ans (2001-2006)

Source : Registre National 2001-2006 ; calcul de l'auteur.

### Retour vers la ville : l'échelle macro

Ainsi, les migrations de retraite demeurent un événement relativement rare (Figure 1). Le choix délibéré ou contraint des retraités est majoritairement de rester dans le logement dans lequel ils ont construit une partie de leur histoire et auquel ils sont liés affectivement. Cette sédentarité passera le cas échéant par une adaptation du logement quand la personne ou le couple perdra en autonomie (abandon de certaines pièces, aménagement du rez-de-chaussée...) (Berger *et al.*, 2010).

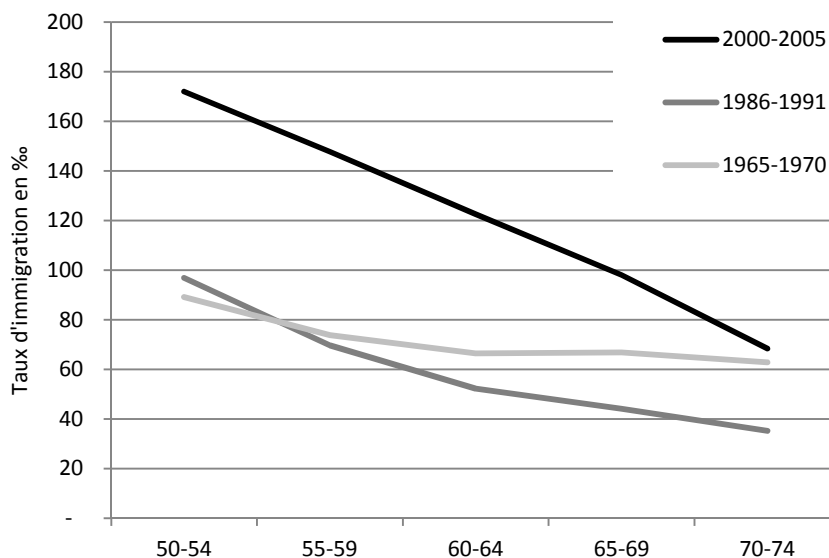
Si on compare les taux d'immigrants internes par âge (Figure 1), on constate qu'en 2001-2006, la mobilité au-delà de 50 ans est plus faible qu'en 1965-1970. Ainsi, l'hypothèse d'un retour vers la ville, si elle devait être

confirmée, s'inscrirait non pas dans un contexte d'émergence de nouveaux flux mais plutôt de réorientation de flux existants vers de nouvelles destinations.

Pour tester la validité de l'hypothèse d'un retour des retraités en ville, d'un regain d'attractivité de celle-ci au moment de la retraite, on a choisi d'analyser l'immigration interne vers la Région de Bruxelles-capitale. Ce choix tient à plusieurs éléments :

- depuis 1970, les limites administratives des communes de cette région n'ont pas changé ce qui permet les comparaisons ;
- ces communes constituent un ensemble assez cohérent sur le plan du bâti ;
- elles représentent un territoire assez vaste pour intégrer l'idée développée par les auteurs travaillant sur les migrations de retour en milieu rural (ex. : Grimmeau *et al.*, 2003) selon laquelle le retour n'implique pas nécessairement de revenir dans la commune d'origine mais à tout le moins dans une commune proche.

**FIGURE 3** Taux d'immigrants internes (en ‰) en Région de Bruxelles-capitale selon l'âge (1965-70, 1986-91, 1996-01, 2005-10)

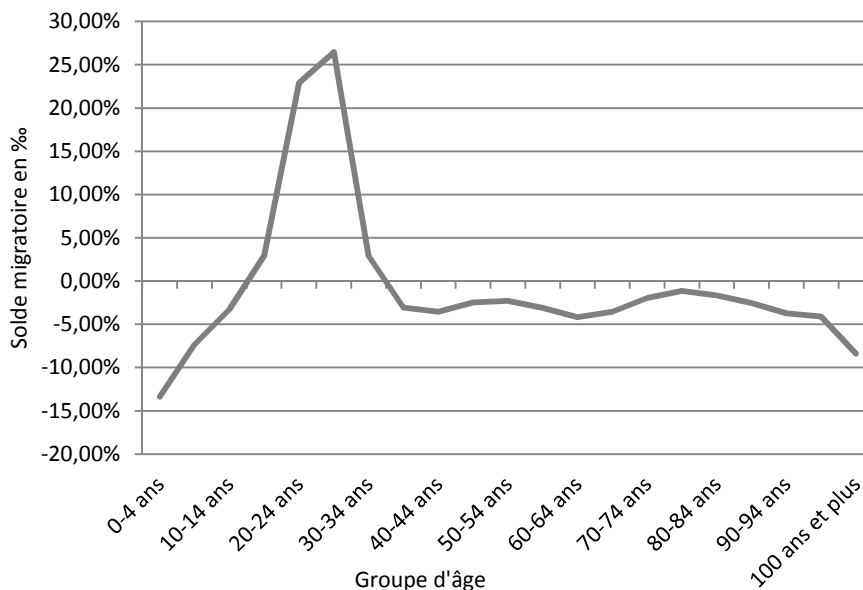


Source : Recensement de 1970 ; Recensement de 1991 et Registre National 2001-2010 ; calcul de l'auteur.

L'analyse des courbes de taux par groupe d'âge (Figure 3) montre clairement une hausse de l'immigration en ville depuis 1965. La courbe des taux d'immigrants entre 50 et 69 ans observée en 1965-1970 est nettement inférieure à celle de 2000-2005, et ce à tous les âges. Ce résultat est contraire à ce qui était observé au départ de la Figure 1 qui montrait une baisse de la mobilité des 50 ans et plus pour l'ensemble du pays. Sur cette base, on peut être tenté de conclure à l'émergence d'un courant de migrations de retour vers la ville.

Rappelons toutefois, que pour la période 1965-1970, Roucloux et Declercq-Tijtgat (1982) observent sur la base du recensement de 1970 que les retraités, s'ils sont attirés par le monde rural, le sont également par les villes-centres où ils sont surreprésentés. Ainsi, dès 1970, il existe une immigration relativement importante de retraités vers les villes.

**FIGURE 4** Soldes migratoires par groupe d'âges en Région de Bruxelles-Capitale (2001-2005<sup>6</sup>)



Source : Cytise, Registre National, DGSIE ([www.cytise.be](http://www.cytise.be)).

Cependant, il convient de rappeler que si les taux d'immigrants des 50-69 ans vers Bruxelles sont en hausse, les soldes migratoires pour la région

6. Pour les périodes 1965-1970 et 1986-1991, on ne dispose pas des populations de départ ni du nombre d'émigrants. On ne peut donc pas calculer de solde migratoire.

de Bruxelles-capitale pour ce groupe d'âge demeurent négatifs (les taux d'émigrants de ce groupe d'âge au départ de Bruxelles demeurant plus élevés que les taux d'immigrants) (Van Hecke, Savenberg, 2002 ; Sanderson, Eggerickx, 2006) traduisant une certaine «répulsivité» de la ville (Figure 4). Au cours des années 1990, les soldes migratoires sont nettement déficitaires. À partir des années 2000, ils se relèvent légèrement mais demeurent négatif confirmant l'idée d'un rejet de la ville de la part des aînés.

Ainsi, au jeu des bilans migratoires, les migrations de retraite ne sont pas favorables à la ville et ne permettent pas de conclure à un retour vers la ville même si les taux d'immigrants vers celle-ci augmentent depuis les années 1970.

À partir de ces éléments, on ne peut confirmer l'hypothèse d'un retour vers la ville. Celle-ci demeure plus répulsive qu'attractive pour les retraités et rien ne permet de conclure à un renversement de la tendance.

### **Retour vers la ville : l'échelle micro**

Au niveau individuel, la migration de retour se définit non seulement dans le cadre des migrations de retraites mais aussi, par rapport à un lieu précis. La définition de ce lieu n'est pas un exercice simple en soi. Grimmeau *et al.* (2003) ainsi que Guichard-Claudic (2001) définissent le retour par rapport à un lieu que l'on a quitté pour réaliser sa vie professionnelle. Nedomysl et Amcoff (2011) considère que, dans l'absolu, une migration de retour s'effectue par rapport à un lieu par lequel on est passé à un moment de sa vie. Dans ce cas, il faudrait comparer le lieu de destination de la migration envisagée avec tous les endroits par lesquels l'individu est passé. Cependant, ces auteurs précisent : «A prerequisite for this hypothesis is that returnee perceive the regions to which they are returning as special in some way(s)» (Nedomysl, Amcoff, 2011, p. 659). Sur base de ce prérequis, ils définissent la migration de retour par rapport à l'endroit où la personne a grandi.

Si on assimile ce lieu à celui où on a passé l'essentiel de son enfance et de son adolescence, soit entre 0 et 18 ans, on se trouve immédiatement confronté aux difficultés d'identifier ce lieu à partir des sources de données statistiques administratives. En effet, dans les recensements belges ainsi que dans le Registre National belge, on dispose du lieu de résidence de la mère à la naissance de chaque individu, mais ce lieu qui correspond au temps 0 de chaque existence individuelle peut n'être qu'un lieu de transi-

tion où on n'a séjourné que très peu de temps. Toutefois, sachant que l'essentiel des migrations internes se font sur de très courtes distances (Eggerickx *et al.*, 2011), on peut postuler que le lieu de résidence de la mère à la naissance de l'enfant approche assez bien le lieu de résidence durant l'enfance<sup>7</sup>.

**TABEAU 1** Proportion d'individus âgés de 0 à 14 ans en 2001, résidant à chaque âge dans l'arrondissement de résidence de la mère à la naissance

Âges en 2001	Bruxelles	Pays	Âges en 2001	Bruxelles	Pays
0	71 %	75 %	8	54 %	71 %
1	68 %	74 %	9	53 %	71 %
2	65 %	73 %	10	49 %	69 %
3	62 %	73 %	11	49 %	69 %
4	60 %	72 %	12	49 %	69 %
5	58 %	72 %	13	49 %	69 %
6	56 %	71 %	14	49 %	70 %
7	55 %	71 %	15	50 %	70 %

Source : Enquête socio-économique de 2001 et Registre National 2001-2006 ; calcul de l'auteur.

Le Tableau 1 présente, pour la période 2001-2006, la proportion d'individus résidant toujours dans l'arrondissement de résidence de leur mère à la naissance à 1 an, 2 ans... Pour l'ensemble de la Belgique, ils sont 75 % à résider dans la commune de résidence de leur mère à la naissance à l'âge de 5 ans et 69 % à l'âge de 10 ans. Pour la Région de Bruxelles-capitale, ces chiffres sont plus faibles : 58 % à 5 ans et 49 % à 10 ans. Ces résultats montrent ici toute la difficulté de travailler à partir du lieu de résidence de la mère à la naissance plutôt que d'identifier le lieu de résidence effectif durant l'enfance. Cette approche n'est malheureusement pas possible ici. En effet, pour avoir suffisamment de recul, il faudrait disposer de données permettant de réaliser un suivi longitudinal des individus depuis 1930 (pour des individus ayant 70 ans en 2001). Actuellement, les données des recensements couplées au Registre National ne permettent pas de remonter aussi loin.

En retenant le lieu de résidence de la mère à la naissance, on a voulu tester l'hypothèse d'un retour vers le lieu où on a passé son enfance. Entre 2001 et 2006, les proportions de migrants de retour vers la région de

7. Cette hypothèse a été analysée dans le cadre d'un article portant sur la fécondité (Costa *et al.*, 2011). On ne reprendra ici que quelques éléments.

Bruxelles-capitale parmi l'ensemble des immigrants entrant, varie de 35 % à 40 % selon le groupe d'âge. Ainsi, le poids des retours est assez important parmi les personnes choisissant de venir s'installer à Bruxelles au moment de la retraite. Le fait d'avoir résidé durant l'enfance dans la capitale pèserait dans le choix d'y retourner et ce d'autant plus que pour l'ensemble de la Belgique, la moyenne par arrondissement est nettement inférieure (Tableau 2). La part des migrations de retour varie pour l'ensemble de la Belgique de 22 % à 27 %. Autre constat, plus la migration de retraite intervient tardivement, plus la part des migrations de retour augmente atteignant 40 % pour les 65-69 ans entrant à Bruxelles entre 2001 et 2006, soit quasiment un immigrant sur deux.

**TABEAU 2** Part des migrants de retour parmi les immigrants

Groupes d'âges	2001-2006		1965-1970	
	Bruxelles	Moyenne belge	Bruxelles	Moyenne belge
50-54	35 %	24 %	16 %	21 %
55-59	39 %	22 %	18 %	25 %
60-64	41 %	24 %	21 %	27 %
65-69	40 %	26 %	22 %	28 %

Source : Recensement 1970 et Registre National 2001-2006 ; calcul de l'auteur.

Ce phénomène est relativement récent. En effet, si on regarde la situation prévalant au cours de la période 1965-1970, la part des immigrants de retour vers la région de Bruxelles-capitale est alors inférieure à la moyenne belge. En l'espace de 30 ans, la situation va s'inverser et la région de Bruxelles-capitale va voir le poids des migrations de retour s'accroître. Ce résultat confirme l'hypothèse d'une migration de retour vers la ville au sens où parmi les immigrants choisissant de s'installer en ville au moment de la retraite, le poids relatif des personnes natives de la région de Bruxelles-capitale s'accroît.

### **Caractéristiques des migrants de retour par rapport aux émigrants depuis la Région de Bruxelles-capitale**

Ce chassé-croisé entre des entrants âgés et des sortants âgés pose la question des motivations des uns et des autres et de leur profil sociodémographique. Si la question des motivations est relativement difficile à appréhender à partir des données des recensements, il est néanmoins possible



de dresser une analyse comparative des profils des entrants et des sortants en distinguant au sein du premier groupe ceux qui effectuent une migration de retour. On a donc procédé en deux temps, en comparant d'abord le profil des immigrants selon qu'il s'agisse d'une immigration de retour ou non et ensuite, en comparant le profil des immigrants et des émigrants. Afin de procéder à cette analyse, on a recouru à la régression logistique binaire. Ce choix se justifiait par le fait que les variables dépendantes (immigrant de retour vs simple immigrant et immigrant vs émigrant) sont des variables nominales comptant deux modalités.

Les variables retenues pour construire le modèle sont l'âge, le sexe, l'état de santé, le statut professionnel, le niveau d'étude, le type de ménage auquel on appartient (en tenant compte des éventuelles transformations : rupture, départ des enfants...) ainsi que la commune de destination ou de départ. Travaillant non sur un échantillon mais sur un ensemble exhaustif reprenant tous les individus âgés de 50 à 69 ans en début de période d'observation, migrant de ou vers la Région de Bruxelles-capitale, les effectifs étudiés sont très nombreux (entre 9 000 et 15 000 personnes selon le modèle). Dès lors, le risque est élevé d'obtenir des scores significatifs pour une majorité de variables. Aussi, afin de pallier cet inconvénient, seuls les écarts significatifs au seuil de 1 % ont été considérés dans le commentaire.

Le Tableau 3 montre que certaines variables sont très significatives. Toutefois, ce résultat et les commentaires qui suivent, doivent être relativisés car la variance expliquée mesurée par le  $R^2$  de Nagelkerke est de 2 %. Autrement dit, le modèle, dans son ensemble est incomplet. À ce stade, il est difficile de conclure entre une absence de variables cruciales pour le modèle ou une absence de différences entre les deux groupes d'immigrants. Les différences apparaissent principalement en termes de :

- genre : les femmes sont davantage présentes parmi les migrants de retour ;
- niveau d'instruction : les individus de niveaux d'instruction plus élevés sont sur-représentés parmi les migrants de retour ;
- commune de destination : les migrants de retour sont sous-représentés dans certaines communes : Etterbeek, Evere, Jette, Schaerbeek et Uccle.

À l'inverse, le type de ménage, l'état de santé et le statut professionnel ne révèlent aucune différence. De ceci, il ressort que le migrant de retour serait davantage féminin et plus instruit que la moyenne des immigrants.

**TABEAU 3** Régression logistique à propos du statut d'immigrant de retour ou d'immigrant simple parmi les 50-69 ans s'installant en Région de Bruxelles-capitale (pour la variable dépendante, le référent est l'immigrant de retour)

Variable	Modalité	Effectif	Coefficient $\beta$
Sexe	Masculin	4 296	
	Féminin	4 494	0,184***
Niveau d'instruction	Primaire (Réfèrent)	1 236	***
	Secondaire inférieur	2 288	0,322***
	Secondaire supérieur	2 127	0,265***
	Supérieur	3 139	0,109*
Commune de destination en Région de Bruxelles-capitale	Anderlecht	669	***
	Auderghem	339	0,003
	Berchem-Sainte-Agathe	273	0,015
	Bruxelles	1 032	0,123
	Etterbeek	277	-0,259**
	Evere	422	-0,307**
	Forest	448	-0,129
	Ganshoren	357	-0,133
	Ixelles	567	0,049
	Jette	552	-0,298**
	Koekelberg	230	-0,152
	Molenbeek-Saint-Jean	618	-0,147
	Saint-Gilles	234	0,021
	Saint-Josse-Ten-Noode	71	-0,246
	Schaerbeek	539	-0,489*
	Uccle	853	-0,385***
	Situation de logement	Watermael-Boitsfort	298
Woluwe-Saint-Lambert		559	-0,229
Woluwe-Saint-Pierre		452	-0,142
Propriétaire		3 849	*
Age	Locataire	4 231	-0,157*
	Locataire social	710	-0,076
			-0,009*
Types de ménages <sup>1</sup>	Couple avec enfant stable (CAE) (Réfèrent)	413	
	Couple sans enfant stable (CSE)	1 478	-0,096
	Couple de cohabitants stable (Coh)	333	-0,048
	Ménage collectif stable (Coll)	469	-0,127
	Isolé stable (Iso)	1 623	-0,215
	Ménage monoparental stable (Mono)	256	-0,145
	Autres types de ménage stable (Autre)	336	0,000
	CAE devenant divers type de ménage (Div)	152	-0,017
	CAE devenant CSE	451	0,122
	CSE devenant Div	191	-0,210
	CSE devenant Iso	385	-0,305
	Div devenant Iso	127	-0,061
	Div devenant Mono	288	-0,264
	Coh devenant isolé	393	-0,110
	Coh devenant Div	144	-0,150
	CAE devenant Iso	276	-0,280
	Coll devenant Iso	152	-0,086
	Iso devenant Div	119	-0,277
	Iso devenant Coh	449	-0,068
	Mono devenant Iso	357	-0,053
Iso devenant CSE	172	-0,077	
Div devenant Coh	226	-0,171	
État de santé	Très bon	1 451	
	Bon	4 007	0,100
	Moyen	2 454	0,105
	Mauvais	714	0,106
	Très mauvais	164	0,052
Situation professionnelle	En emploi	4 054	
	Demandeur d'emploi	917	0,012
	Jamais travaillé	247	-0,007
	Pensionné-pré-pensionné	2 728	-0,127
	Ne travaille plus pour raison d'ordre familial, social, personnel, de santé ou autre	844	0,131
Constante			0,645

<sup>1</sup> Par ménage stable, il faut entendre les individus restant dans le même type de ménage en 2001 et 2006.

\* : significatif au seuil de 10 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \*\*\* : significatif au seuil de 1 %.

Source : Enquête socio-économique 2001 et Registre National 2001-2010 ; calcul de l'auteur.

**TABLEAU 4** Régression logistique à propos du statut d'immigrant ou d'émigrant parmi les 50-69 ans pour la Région de Bruxelles-capitale (pour la variable dépendante, le référent est l'émigrant)

Variable	Modalité	Effectif	Coefficient $\beta$
Niveau d'instruction	Primaire (Réfèrent)	2 449	***
	Secondaire inférieur	4 480	-0,415***
	Secondaire supérieur	3 867	-0,355***
	Supérieur	5 228	-0,203***
Types de ménages <sup>1</sup>	Couple avec enfant stable (CAE) (Réfèrent)	822	***
	Couple sans enfant stable (CSE)	3 477	-0,161
	Couple de cohabitants stable (Coh)	607	-0,415***
	Ménage collectif stable (Coll)	567	0,001
	Isolé stable (Iso)	2 609	1,374***
	Ménage monoparental stable (Mono)	393	0,262**
	Autres types de ménage stable (Autre)	688	0,405***
	CAE devenant divers type de ménage (Div)	257	-0,210*
	CAE devenant CSE	977	0,175
	CSE devenant Div	408	-0,307**
	CSE devenant Iso	614	-0,254*
	Div devenant Iso	168	0,357***
	Div devenant Mono	426	0,999***
	Coh devenant isolé	616	0,528***
	Coh devenant Div	309	0,360***
	CAE devenant Iso	375	-0,312**
	Coll devenant Iso	259	0,857***
	Iso devenant Div	310	0,089
	Iso devenant Coh	823	-0,713***
	Mono devenant Iso	555	-0,069
Iso devenant CSE	353	0,380***	
Div devenant Coh	411	-0,266*	
Commune de destination ou de départ en Région de Bruxelles-capitale	Anderlecht	1 287	***
	Auderghem	562	-0,451***
	Berchem-Sainte-Agathe	444	-0,170
	Bruxelles	2 272	-0,080
	Etterbeek	630	-0,118
	Evere	638	-0,082
	Forest	751	-0,411***
	Ganshoren	460	-0,003
	Ixelles	1 109	0,016
	Jette	826	0,087
	Koekelberg	317	-0,138
	Molenbeek-Saint-Jean	1 064	0,275*
	Saint-Gilles	492	-0,163
	Saint-Josse-Ten-Noode	193	0,251**
	Schaerbeek	1 508	0,069
	Uccle	1 426	-0,167*
	Watermael-Boitsfort	450	-0,142
	Woluwe-Saint-Lambert	882	0,053
	Woluwe-Saint-Pierre	713	-0,039
	Situation de logement	Propriétaire	7 533
Locataire		7 085	0,060
Locataire social		1 406	0,361***
En emploi		7 414	**
Situation professionnelle	Demandeur d'emploi	1 539	-0,015
	Jamais travaillé	417	0,130*
	Pensionné-pré-pensionné	5 091	0,305**
	Ne travaille plus pour raison d'ordre familial, social, personnel, de santé ou autre	1 563	0,033
			0,002
Age			0,002
Sexe	Masculin	7 846	
	Féminin	8 178	0,052
État de santé	Très bon	2 622	
	Bon	7 443	-0,189
	Moyen	4 459	-0,204
	Mauvais	1 235	-0,157
	Très mauvais	265	-0,119
Constante			0,304

<sup>1</sup> Par ménage stable, il faut entendre les individus restant dans le même type de ménage en 2001 et 2006.

\* : significatif au seuil de 10 % ; \*\* : significatif au seuil de 5 % ; \*\*\* : significatif au seuil de 1 %.

Source : Enquête socio-économique 2001 et Registre National 2001-2010 ; calcul de l'auteur.

La régression réalisée en comparant les immigrants et les émigrants a une variance expliquée plus élevée mesurée par un  $R^2$  de Nagelkerke de 9 % (quasiment 5 fois plus élevé). Les variables significatives sont quelques peu différentes du modèle précédent, on trouve :

- le niveau d'instruction : l'immigrant serait moins instruit que l'émigrant ;
- le type de ménage : l'immigrant serait davantage isolé, monoparental (stable ou devenu tel en 2006) tandis que l'émigrant serait davantage en couple marié ou cohabitant (stable ou devenu tel en 2006). Ceci renvoie directement aux constats posés par Haase *et al.* (2010) et par Bunting (2004) liant reprise des villes et seconde transition démographique. La reprise des centres villes concernerait davantage certains types de ménage ;
- la commune de destination ou de départ en Région de Bruxelles capitale : les immigrants se dirigeraient moins vers Auderghem et Forest ;
- la situation du logement : les immigrants seraient davantage des allocataires sociaux en début de période d'observation ;
- la situation professionnelle : les immigrants seraient sur-représentés parmi les (pré-) pensionnés.

Par contre dans ce modèle, il n'y aurait pas de différence en fonction ni du sexe, ni de l'âge, ni de l'état de santé. Ainsi, l'émigrant serait plus instruit, plus souvent en couple tandis que l'immigrant serait plus souvent pensionné, allocataire social et davantage isolé ou monoparental. On aurait donc deux profils distincts, les entrants à Bruxelles étant dans des situations sociodémographiques moins favorables que les sortants.

## Conclusion

L'objectif de cet article était de tester la validité de l'hypothèse d'un retour des aînés vers la ville à partir de l'exemple bruxellois. En construisant ce travail, on s'est rendu compte que le terme recouvrait deux réalités différentes : l'une, au niveau macro, correspondait à l'hypothèse d'un regain d'attractivité de la ville ; l'autre, au niveau individuel, correspondait à l'hypothèse d'un retour vers la ville que l'on aurait connue durant l'enfance (voire la petite enfance) et qu'on aurait ensuite quittée pour y revenir au moment de la retraite.

La première hypothèse portait sur une lecture macro et impliquait d'examiner les taux d'immigrants interne vers la ville ainsi que les soldes mi-

gratoires. Les taux d'immigrants montrent un certain accroissement depuis les années 1970 tandis que les soldes migratoires négatifs révèlent que la ville demeure répulsive pour le même groupe d'âge. Actuellement, on ne peut parler d'un retour vers la ville ou, à tout le moins d'un retour significatif impliquant une hausse de l'effectif des aînés en ville. Par ailleurs, si la ville voit ses taux d'immigrants de retraités s'accroître, il reste à s'interroger sur le profil de ces entrants et ce d'autant plus que leur effectif est compensé par un nombre plus important de sortants. C'est ce qui est fait dans la seconde partie de l'article, consacrée à l'examen des profils sociodémographiques des immigrants internes en ville en les confrontant aux émigrants internes et aux sédentaires du même groupe d'âge.

La seconde hypothèse, construite au niveau micro, impliquait de calculer la proportion de migrants de retour dans l'effectif des immigrants internes s'installant dans l'agglomération bruxelloise. Cet exercice a amené à s'interroger sur la notion de lieu de résidence durant l'enfance. Travaillant sur des générations nées entre 1927 et 1951 (celles qui en 2001 ont entre 50 et 69 ans), les données utilisées (recensements et Registre National) ne permettaient pas de remonter assez loin dans le temps pour connaître le lieu de résidence de ces personnes à 5 ans, 10 ans ou 15 ans. Dès lors, le lieu de résidence de la mère à la naissance a été retenu pour approcher le lieu de résidence durant l'enfance. Cette information disponible dans les recensements, a permis de calculer la part des natifs parmi les immigrants internes. Ici, le constat est très clair, le poids des migrants de retour a quasiment doublé en l'espace de 30 ans et ce aux différents âges (entre 50 et 69 ans). À partir de ces premières conclusions, l'analyse des profils sociodémographiques des migrants internes en ville et des migrants de retour a permis de déterminer si ces derniers avaient un profil particulier. Si le modèle comparant immigrants de retour et autres types d'immigrants ne donne pas pleinement satisfaction, la comparaison des immigrants et des émigrants laisse percevoir des profils différents avec des émigrants plus instruits, davantage en couple et des immigrants davantage isolés ou monoparentaux ce qui renvoie à la seconde transition démographique et permet de percevoir des transformations importantes dans les types de ménage accueillis par les villes et invite à ne pas rejeter l'hypothèse d'un «retour de la ville», c'est-à-dire un regain de dynamisme urbain du fait des migrations internationales (Rérat, 2012) à défaut d'un «retour en ville» des périurbains, dans la mesure où ce type de ménage tend à se développer.

Globalement, ces résultats posent questions et incitent à poursuivre l'analyse. Ainsi, cette approche pourrait être complétée en menant les

mêmes analyses à l'échelle des autres grandes villes belges afin de déterminer si la Région de Bruxelles-capitale reflète la situation d'ensemble ou si elle ne constitue qu'un cas particulier du fait de son statut de capitale fédérale. De même, il faudrait intégrer le lieu d'origine des immigrants afin de déterminer dans quelle mesure ces retours se font à partir de communes rurales ou d'autres villes.

Une autre piste serait de passer du niveau individuel au niveau des ménages de manière à prendre en compte le lieu de résidence du conjoint ou de la conjointe au moment de la naissance. En effet, si on migre vers la commune où le (la) conjoint(e) résidait à sa naissance, on peut considérer cela comme une migration de retour pour le ménage.

Enfin, une dernière piste, sans doute la plus riche, serait de pouvoir mener des entretiens qualitatifs auprès de migrants âgés de manière à pouvoir mieux cerner leurs motivations.

## Références

**ANDRÉ R.** (1982), *Les migrants par âge dans les arrondissements belges entre les recensements de 1961 et 1970*, Bruxelles, Centre d'étude de la population et de la famille, 206 p.

**BARTIAUX F., BONAGUIDI A.** (1993), «Les migrations de retraite des Milanais», *Espace, populations et sociétés*, 3, pp. 515-522, <http://dx.doi.org/10.3406/espos.1993.1613>.

**BAYONA-I-CARRASCO J., GIL-ALONSO F., PUJADAS-I-RÚBIES I.** (2014), «Suburbanisation Versus Recentralisation. Changes in the Effect of International Migration Inflows on the Largest Spanish Metropolitan Areas (2000-201)», *Revue Quetelet/Quetelet Journal*, 2 (1), Presses Universitaires de Louvain, pp. 93-118, <http://dx.doi.org/10.14428/rqj2014.02.01.04>.

**BERGER M., ROUGÉ L., THOMANN S., THOUZELLIER C.** (2010), «Vieillir en pavillon : mobilités et ancrages des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines (Toulouse, Paris, Marseille)», *Espace, populations et sociétés*, 1, pp. 53-67, <http://dx.doi.org/10.4000/eps.3912>.

**BESSY-PIÉTRI P.** (2000), «Les formes récentes de croissance urbaine», *Économie et statistique*, 336, pp. 35-52, <http://dx.doi.org/10.3406/estat.2000.7509>.

**BONVALET C., OGG J.** (2009), *Les Baby-boomers : une génération mobile*, Collection *Monde en Cours*, Paris, Co-éditions de l'Aube et de l'INED, 253 p.

**BRACAVAL F.** (2009), *La migration interne des personnes âgées de plus de 50 ans en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Mémoire de DEA en Démographie.

**BUNTING T.** (2004), «Decentralization or Recentralization? A Question of Household versus Population Enumeration. Canadian Metropolitan Areas, 1971-1996», *Environment and Planning*, 36, pp. 127-147, <http://dx.doi.org/10.1068/a35204>.

**CARADEC V.** (2010), «Les comportements résidentiels des retraités. Quelques enseignements du programme de recherche 'Vieillesse de la population et habitat'», *Espace, populations et sociétés*, 1, pp. 29-40, <http://dx.doi.org/10.4000/eps.3897>.

**CLARY D.** (1991), «La migration de retraite en Floride», *Norois*, 150, pp. 127-144, <http://dx.doi.org/10.3406/noroi.1991.6356>.

**COSTA R., EGGERICKX T., SANDERSON J.-P.** (2011), «Les territoires de la fécondité en Belgique au 20ème siècle. Une approche longitudinale et communale», *Espace, populations et sociétés*, 2, pp. 353-375, <http://dx.doi.org/10.4000/eps.4550>.

**CRIBIER F., KYCH A.** (1992), «La migration de retraite des Parisiens : une analyse de la propension au départ», *Population*, 3, pp. 677-717, <http://dx.doi.org/10.2307/1533738>.

**DAMAS H., VAN HOUTE-MINET M.** (1976), «Migrations internes en Belgique (1970). Étude par sexe, âge, nationalité, état-civil», *Population et famille*, 39, pp. 41-107.

**EGGERICKX T., HERMIA J.-P., SURKIJN J., WILLAERT D.** (2011), *Les migrations internes en Belgique*, Monographie de l'enquête socio-économique 2001, Bruxelles, DGSIE, 200 p.

**GRIMMEAU J.-P., MARISSAL P., VAN HAMME G.** (2003), «Tourisme et démographie à l'échelle locale en Belgique», *Espace, populations et sociétés*, 2, pp. 263-275, <http://dx.doi.org/10.3406/espos.2003.2080>.

**GUICHARD-CLAUDIC Y.** (2001), «Le choix résidentiel de communes rurales bretonnes au moment de la retraite. Des enjeux identitaires diversifiés», *Espace, populations et sociétés*, 1-2, pp. 139-150, <http://dx.doi.org/10.3406/espos.2001.1982>.

**HAASE A., STEINFÜHRER A., KABISCH S., BUZAR S., HALL R., OGDEN P.** (2010), «Emergent Spaces of Reurbanisation: Exploring the Demographic Dimension of Inner-City Residential Change in a European Setting», *Population, Space and Place*, 16, pp. 443-463.

**JAUHAINEN J. S.** (2009), «Will the Retiring Baby Boomers Return to Rural Periphery?», *Journal of Rural Studies*, 25, pp. 25-34, <http://dx.doi.org/10.1016/j.jrurstud.2008.05.001>.

**KAUHANEN M., TERVO H.** (2002), «Who Moves to Depressed Regions? An Analysis of Migration Streams in Finland in the 1990s», *International Regional Science Review*, 25, pp. 200-218, <http://dx.doi.org/10.1177/016001702762481249>.

**NIEDOMYSL T., AMCOFF J.** (2011), «Why Return Migrants Return: Survey Evidence on Motives for Internal Return Migration in Sweden», *Population, Space and Place*, 17, pp. 656-673.

**OMS** (2007), *Guide mondial des villes-amies des aînés*, Genève, 79 p.

- RÉRAT P.** (2006), «Mutations urbaines, mutations démographiques. Contribution à l'explication de la déprise démographique des villes-centres», *Revue d'économie régionale et urbaine*, 6, pp. 725-750, <http://dx.doi.org/10.3917/reru.065.0725>.
- RÉRAT P.** (2012), «The New Demographic Growth of Cities: The Case of Reurbanisation in Switzerland», *Urban Studies*, 49, pp. 1'107-1'125.
- RÉRAT P., PIGUET E., BESSON R.** (2008), «Les âges de la ville. Mobilité résidentielle, parcours de vie et attractivité des villes suisses», *Geographica Helvetica*, 4, pp. 261-271, <http://dx.doi.org/10.5194/gh-63-261-2008>.
- ROUCLoux J.-C., DECLERCQ-TIJTGAT A.** (1982), «Les migrations du troisième âge. Importance et impact sur la structure par âge de la population des agglomérations de Bruxelles, Liège, Charleroi, Verviers et Namur», *Population et Famille*, 55, pp. 35-78.
- SANDERSON J.-P., EGGERICKX T.** (2006), «Migrations des aînés et qualité de vie en Belgique : un vieillissement différentiel des territoires», G.-F. DUMONT (dir), *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe. Géographie-Politique-Prospéctive*, Ellipse, Paris, pp. 304-317.
- SANDERSON J.-P., EGGERICKX T., BURNAY N.** (2012), *Viellissement de la population et mise en place du système des retraites en Belgique*, Communication présentée au Colloque international de l'AIDELF, 12-16 novembre, 20 p.
- SANDERSON J.-P.** (2013), «Partir ou rester. Transformation du choix résidentiel en fin d'activité de 1970 à 2006», *Espace, populations et sociétés*, 3, pp. 119-133, <http://dx.doi.org/10.4000/eps.5576>.
- Schéma de Développement Régional. Une vision pour le territoire wallon*, Gouvernement wallon, Namur, 134 p.
- SÜDAŞ I., MUTLUER M.** (2006), «Immigration européenne de retraités vers la 'Riviera turque' : le cas d'Alanya (côte méditerranéenne)», *Revue européenne des migrations internationales*, [Online], 22 (3).
- THOMSIN L.** (2001), «Les mobilités de la retraite», M. LEGRAND (ed), *La retraite : une révolution silencieuse*, Éres, Toulouse, pp. 223-242, <http://dx.doi.org/10.3917/eres.legra.2001.01.0223>.
- VAN HECKE E., SAVENBERG S.** (2002), «Suburbanisation et développement durable», *Espace, populations et sociétés*, 1-2, pp. 25-36, <http://dx.doi.org/10.3406/espos.2002.2015>.
- VON REICHERT C.** (2001), «Returning and New Montana Migrants: Socio-economic and Motivational Differences», *Growth and Change*, 32, pp. 447-465, <http://dx.doi.org/10.1111/0017-4815.00170>.
- WOLFF M., FOL S., ROTH H., CUNNINGHAM-SABOT E.** (2013), «Shrinking Cities, villes en décroissance : une mesure du phénomène en France», *Cybergeo: European Journal of Geography*, <http://cybergeo.revues.org/26136>.